

ANNONCE DE POSTE - INTERVENANT ERPE OU EN MAP (H/F)

MAP (Mesure d'Accompagnement Protégé) **ERPE** (Espace Rencontre Parents Enfants)

Présentation de l'association

Association Reconnue d'Intérêt Général, l'**AGSS de l'UDAF** développe ses activités et gère des services et établissements sur le Département du Nord, organisés en **quatre pôles d'activités** :

- Protection de l'enfance
- Protection des Majeurs
- Contentieux familial et Solidarités

Elle emploie plus de 700 salariés.

Recrutement d'intervenants pour les territoires de :

Cambrai, Avesnes et Maubeuge

◆ Pour les MAP :

CDD de 6 mois renouvelables, à hauteur de 10H mensuelles à minima

Dans des situations marquées par la violence, la **MAP** permet d'accompagner les enfants lors de droits de visite sur décision du juge, du domicile d'un parent au domicile de l'autre parent.

L'intervenant sera dans une **posture d'écoute auprès de l'enfant**, en lui offrant un espace d'expression, mais aura aussi à **gérer la relation avec chacun des parents**.

L'activité MAP pourrait convenir à une personne travaillant ou ayant de l'expérience dans le champ de la famille et qui souhaiterait exercer une activité complémentaire en même temps que son emploi ou sa retraite (**possibilité de cumul emploi-retraite**).

Missions:

- Accompagner l'enfant du domicile du parent hébergeant au domicile de l'autre parent (lieu de visite)
- Instaurer une relation de confiance avec l'enfant et favoriser son expression par une écoute bienveillante lors des trajets
- Être en lien et rendre compte à la coordinatrice de l'activité (échange oral, note écrite...)

Profil:

• Personne titulaire d'un diplôme dans le champ social (DEES, DEMF, DEEJE, DEME, Assistant Familial, Titre de psychologue...)

- Personne non diplômée mais justifiant d'une expérience significative dans le domaine des conflits familiaux
- Personne retraitée du champ de l'accompagnement des familles
- Personne salariée souhaitant une activité complémentaire

Compétences attendues :

- Rigueur et ponctualité
- Capacité à amener un cadre sécurisant permettant d'instaurer un lien de confiance avec l'enfant
- Connaissances des dynamiques familiales dans le cadre des situations conflictuelles, permettant d'avoir une posture adaptée avec les deux parents et dans l'intérêt de l'enfant

Conditions d'exercice :

- Travail 2 week-ends par mois, possiblement le vendredi soir/samedi matin
- Rémunération selon CCN 66
- Attestation d'honorabilité
- Ouvert aux contrats cumul emploi-retraite

◆ Pour les ERPE :

CDD ou CDI, à hauteur de 10h mensuels à minima

L'espace rencontre est un lieu tiers, transitoire, permettant dans l'intérêt de l'enfant, l'exercice d'un droit de visite.

La rencontre se fait entre l'enfant, son parent, ses grands-parents ou toute autre personne titulaire du droit de visite.

Il s'agit d'ordonnances judiciaires du JAF comme de demandes spontanées de familles.

Missions:

- Accueillir les familles pour l'exercice d'un droit de visite en lieu neutre, en lien avec une équipe pluridisciplinaire
- Accompagner les parents et enfants dans la remise en lien en favorisant l'expression de chacun
- Veiller au respect d'un cadre bienveillant et à la sécurité de tous durant les visites

Profil:

- Personne titulaire d'un diplôme dans le champ social (DEES, DEMF, DEEJE, DEME, Assistant familial, Titre de psychologue...)
- Personne non diplômée mais justifiant d'une expérience significative dans le domaine des conflits familiaux
- Personne retraitée du champ de l'accompagnement des familles
- Personne salariée souhaitant une activité complémentaire

Compétences attendues :

- Connaissances des dynamiques spécifiques en place dans le cadre des conflits familiaux, permettant d'avoir une posture adaptée avec les deux parents et dans l'intérêt de l'enfant
- Sens de l'écoute, capacité de rester tiers tout en étant en relation, connaissances en psychologie

Conditions d'exercice :

• Travail le mercredi et/ou samedi

- Rémunération selon CCN 66
- Attestation d'honorabilité
- Ouvert aux contrats cumul emploi-retraite

™ Candidature à envoyer à : Madame Marianne BAUCHART CHASERAY contentieuxfamilial@agss.fr